



Châtillon d'Azergues, le lundi 2 juin 2025

Mairie de Châtillon d'Azergues

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU LUNDI 19 MAI 2025 à 20H30 MINUTES.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la commune de Châtillon- d'Azergues, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur FOUILLET Bruno, Maire.

Présents :

BARRAT Martine, BAZIN Michèle, BERRY Amandine, Frédéric BIZET, CHASSELAY Fabien, CHAVAGNON Christophe, COLLIER Philippe, DONCHE Damien, DURAND Aurélie, FOUILLET Bruno, HOSTEKINT Justine, Madame DEJEU Marie, Madame DOUBLET Aurélie, LECHUGA Quentin, LUQUET Françoise, NOYEL Martial, PORRETTA Mickael.

Ouverture de séance à 20h30.

Monsieur le Maire fait état des absents excusés : Arthur GRAVIER et procuration donnée : Rachel VARRAUX à Bruno FOUILLET.

Monsieur le maire désigne Françoise LUQUET comme secrétaire de séance en charge de la rédaction du procès-verbal.

Monsieur le maire informe d'un incident de fin de journée sur la commune : la foudre s'est abattue sur un transformateur au lieudit Biel. Des foyers sont privés d'électricité mais le retour à la normal en cours.

➤ **Délibération 25051901 : Décisions du maire dans le cadre de ses délégations.**

Le conseil a pris note.

- Amélioration wifi école élémentaire – Flexinfo – 860 € IIT - 1032 € TTC
- Déclaration de projet Chuzelés – Atelier de l'a.r.u.e – 12 650 € HT - 15 180 € TTC
- Dématérialisation actes administratifs et comptabilité – Berger Levrault – 2 136 HT - 2 583.20 € TTC
- Traitement bois de charpente de la mairie – Coffre Subtil – 2 8777.20 € HT - 3 452.64 € TTC
- Aménagement chemin de la barolière – Kali TP – 7 800 € HT - 9 360€ TTC
- Panneaux et panonceaux – Comat & Valco – 2 748.38 HT - 3 298.06 € TTC
- Remplacement tracteur en panne – Motoculture Beaujolaise – 29 166.66 € HT- 35 000 € TTC

Sur ce dernier point Monsieur le maire précise qu'il y a un comparatif de devis en cours. Une proposition devrait parvenir demain. Le tarif obtenu pour le John DEERE avec un outil de tonte

est très attractif, donc s'il n'y a pas de meilleure proposition le devis signé sera transmis pour achat auprès du fournisseur dès le 20 mai.

- **Délibération 25051902 : pour l'établissement d'un loyer complémentaire dans le cadre de la mise à disposition du local de l'ancienne poste (psychologue).**
Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Précision : cette arrivée ne sous-tend pas le départ d'une infirmière mais la présence de 3 locataires.
Pas de débat.

- **Délibération 25051903 TAXE D'HABITATION : assujettissement des logements vacants a la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.**
Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Précision : il s'agit de voter le principe d'assujettissement et non le taux. Une trentaine de logements peuvent être concernés (c'est-à-dire vacants depuis 2 ans sans occupation supérieure à 90 jours annuels). L'objectif est d'inciter à la location.
Pas de débat.

- **Délibération 25051904 autorisant l'encaissement de la redevance d'occupation des sols GRDF.**
Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).
Pas de débat.

- **Délibération de principe 25051905 autorisant le lancement de la révision du plan d'adressage.**
Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Précision : il s'agit de s'assurer que toutes les rues de Chatillon soient nommées, de contrôler la numérotation des bâtiments et d'alimenter la base nationale d'adressage. Un tableau de nomination des voies sera établi. Ce classement rentre dans le calcul de la DGF, il peut y avoir un gain financier pour la commune.

La numérotation est métrique : le numéro est établi sur la base de la distance du bâtiment par rapport au début de la voie.

Ce contrôle demande un gros travail de terrain afin d'établir l'existant. Le travail a été réparti selon les quartiers (correspondance avec les quartiers de distribution des bulletins municipaux). Une soixantaine de chemin sans nom sont rattachés à une voie. Il conviendra de les nommer, une fois répertoriés.

Pas de débat.

- **Délibération 25051906 fixant le prix de vente des plaques de numérotation des constructions (avec arrêté portant règlement relatif à la numérotation des constructions et arrêté portant règlement au modèle de plaque de dénomination des rues).**

Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Pas de débat

- **Délibération 25051907 fixant les montants de location des équipements sportifs.**
Adoptée avec 16 voix « pour » dont une procuration donnée et deux abstentions.

Précision : il s'agit d'une location exceptionnelle. Une convention sera rédigée spécialement pour cette occasion précisant que l'activité sera limitée à un tournoi de foot.
Pas de débat.

- **Délibération 25051908 sollicitant une subvention « amendes de police ».**
Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Mr Chavagnon présente les travaux inscrits dans cette demande de financement.
Monsieur Le Maire précise qu'il s'agit d'obtenir un pourcentage du budget global départemental « Amendes de police ».
Pas de débat.

- **Délibération 25051909 pour une demande de Subvention complémentaire au département sur dispositif « partenariat territorial » pour le parking de la maison médicale.**

Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Monsieur le maire expose le contexte de cette demande supplémentaire qui viendra compléter une subvention de la région qui a été revue à la baisse.
Pas de débat.

- **Délibération 25051910 créant un emploi saisonnier service technique.**

Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Précision : afin de renforcer l'équipe en période estivale une offre d'emploi saisonnier sera publié.
Pas de débat.

- **Délibération 25051911 sur le principe de "gratification d'un stagiaire ».**

Adoptée à l'unanimité des présents (16) et procuration donnée (1), un élu s'est retiré car concerné par l'affaire citée en référence.

Pas de débat.

- **Délibération 25051912 autorisant DEMATERIALISATION DES actes avec la préfecture.**

Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Pas de débat.

- **Délibération 25051913 pour prévoyance et mutuelle.**

Adoptée à l'unanimité des présents (17) et procuration donnée (1).

Pas de débat.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h30.

Fait à Châtillon d'Azergues, le 22 MAI 2025

Pour extrait conforme,
Le Maire Bruno FOUILLET

